



Gestion
financière MD inc.

Fonds collectifs GPPMD

États financiers annuels 2023

Message concernant vos états financiers

Les états financiers annuels de nos fonds collectifs GPPMD s'inscrivent dans notre engagement d'informer nos clients du rendement des placements qu'ils détiennent chez MD. Des états financiers annuels sont produits pour chaque fonds collectif.

Si vous avez des questions concernant ces documents, veuillez communiquer avec votre conseiller MD ou avec le Centre de courtage MD, au 1-800-267-2332.

États financiers annuels audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Les présents états financiers audités ne contiennent pas le Rapport de la direction sur le rendement des fonds (« RDRF ») annuel. Si vous n'avez pas reçu un exemplaire du RDRF avec les présents états financiers, vous pouvez en obtenir un gratuitement en téléphonant sans frais au 1-800-267-2332, en écrivant à Gestion financière MD inc., 1870, prom. Alta Vista, Ottawa (Ontario) K1G 6R7, en consultant notre site Web à l'adresse md.ca, ou en consultant le site Web de SEDAR+ à l'adresse sedarplus.ca. Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du portefeuille.

Gestion financière MD inc. détient une participation exclusive ou majoritaire dans le groupe de sociétés MD. Elle offre des produits et services financiers, gère la famille de fonds MD et assure la prestation des services-conseils en placement. Pour obtenir une liste détaillée du groupe de sociétés MD, veuillez consulter notre site à l'adresse md.ca.

Les placements dans les fonds communs peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi ainsi que de frais de gestion et d'autres frais. Il importe de lire le prospectus avant d'effectuer des placements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis. Leur valeur fluctue régulièrement et le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. Pour obtenir un exemplaire du prospectus, veuillez communiquer avec votre conseiller MD ou avec le Centre de courtage MD, au 1-800-267-2332. La famille de fonds MD est gérée par Gestion financière MD inc.

Fonds collectifs GPPMD

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La direction reconnaît être responsable de la préparation et de la présentation des états financiers du Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD, du Fonds collectif de dividendes GPPMD, du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD, du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD, du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD, du Fonds collectif d'obligations GPPMD, du Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD, du Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD, du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, du Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, du Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD et du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD (collectivement, les « Fonds »).

En sa qualité de fiduciaire, le conseil d'administration de Gestion financière MD inc. a aussi approuvé ces états financiers. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière. Lorsqu'il existait d'autres méthodes comptables applicables, la direction a choisi celles qu'elle juge les plus appropriées dans les circonstances. Dans les cas requis, la direction a formulé ses jugements et estimations de façon raisonnable pour garantir que les états financiers sont fidèles dans tous leurs aspects significatifs. La direction applique aussi des contrôles internes rigoureux pour donner l'assurance raisonnable que l'information financière fournie est fiable et exacte, que les actifs des fonds sont comptabilisés et préservés correctement et que les exigences de conformité découlant de la législation sur les sociétés, de la réglementation en valeurs mobilières et des codes internes de conduite des affaires sont strictement respectées.

Il incombe au conseil d'administration de Gestion financière MD inc. de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière ainsi que d'examiner et d'approuver les états financiers susmentionnés.

Le conseil d'administration rencontre régulièrement la direction et les auditeurs externes pour discuter des contrôles internes, des questions de comptabilité et d'audit et des questions de présentation de l'information financière afin de s'assurer que chaque partie s'est bien acquittée de ses responsabilités. Le conseil d'administration examine les états financiers semestriels non audités et les états financiers annuels audités, y compris le rapport des auditeurs externes afférent. Le conseil d'administration s'appuie sur ses conclusions lors de l'approbation finale de la publication des états financiers. Il incombe également au conseil d'administration d'examiner annuellement la nomination des auditeurs externes.

Les états financiers ont été audités par KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., auditeurs externes, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. peut s'adresser librement au conseil d'administration de Gestion financière MD inc.

Signé au nom de Gestion financière MD inc. en sa qualité de fiduciaire du Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD, du Fonds collectif de dividendes GPPMD, du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD, du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD, du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD, du Fonds collectif d'obligations GPPMD, du Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD, du Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD, du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, du Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, du Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD et du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD.



Pamela Allen
Présidente et cheffe de la direction
Gestion financière MD inc.



Rob Charters
Chef des finances
Gestion financière MD inc.



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Bay Adelaide Centre
333, rue Bay, bureau 4600
Toronto (Ontario) M5H 2S5
Canada
Téléphone 416-777-8500
Télécopieur 416-777-8818

Rapport De L'auditeur Indépendant

Aux porteurs de parts et au fiduciaire des

Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD
Fonds collectif de dividendes GPPMD
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD
Fonds collectif d'obligations GPPMD
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD
Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD

(collectivement, les « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).



À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants des Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans les rapports annuels de la direction sur le rendement du fonds de chacun des Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne nos audits des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds de chacun des Fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Fonds ou de cesser leur activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



Page 4

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Fonds à cesser leur exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux des audits et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de nos audits.

KPMG A. K. L. / S. E. N. C. R. L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 11 mars 2024

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

États financiers

États de la situation financière

(en milliers de dollars, sauf pour les parts en circulation et les montants par part)

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Actif		
Actif courant		
Placements (notes 3, 8 et 9)	1 342 782 \$	1 229 992 \$
Trésorerie	12 801	12 765
Dividendes et intérêts à recevoir	980	816
Souscriptions à recevoir	517	731
	1 357 080	1 244 304
Passif		
Passif courant		
Charges à payer (note 4)	4	-
Montant à payer sur les opérations de placement	2 913	2 677
Rachats à payer	135	157
	3 052	2 834
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 354 028 \$	1 241 470 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	1 230 877 \$	1 168 396 \$
Série F	123 151 \$	73 074 \$
Nombre de parts rachetables en circulation (voir « Notes propres au Fonds »)		
Série A	62 889 600	72 459 704
Série F	6 527 481	4 706 354
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, par série		
Série A	19,57 \$	16,12 \$
Série F	18,87 \$	15,53 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Gestion financière MD inc., fiduciaire



Administratrice
(signature de Pamela Allen)



Administrateur
(signature de Brent Currie)

États du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre (en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

	2023	2022
Revenus		
Gain (perte) net(te) sur les placements		
Dividendes	21 476 \$	20 359 \$
Intérêts à distribuer	145	64
Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente de placements	63 392	56 537
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	186 603	(249 375)
Gain (perte) net(te) sur les placements	271 616	(172 415)
Gain (perte) net(te) sur les instruments dérivés		
Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés	(47)	(7)
Gain (perte) net(te) sur les instruments dérivés	(47)	(7)
Autres revenus		
Gain (perte) de change sur la trésorerie	20	324
Frais de rachat anticipé	-	2
Prêt de valeurs mobilières (voir « Notes propres au Fonds »)	15	11
Autres	-	4
Total des autres revenus	35	341
Total des revenus (pertes)	271 604	(172 081)
Charges		
Frais de gestion (note 4)	72	50
Frais de dépôt réglementaire	32	28
Honoraires des auditeurs	8	7
Frais de garde	53	49
Frais de communication de l'information aux porteurs de parts	12	13
Frais d'administration (note 4)	184	184
Frais du Comité d'examen indépendant (CEI)	4	4
Frais d'intérêt	25	5
Impôt déduit à la source sur le revenu étranger	3 213	3 033
Coûts de transactions (note 5)	41	38
Total des charges	3 644	3 411
Charges d'exploitation assumées par le gestionnaire du Fonds (note 4)	(293)	(285)
Charges, montant net	3 351	3 126
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	268 253 \$	(175 207) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	248 892 \$	(166 582) \$
Série F	19 361 \$	(8 625) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, par série		
Série A	3,71 \$	(2,33) \$
Série F	3,56 \$	(2,07) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

États financiers

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (« actif net »)

Pour les exercices clos les 31 décembre (en milliers de dollars)

	2023	2022
SÉRIE A		
Actif net, à l'ouverture de l'exercice	1 168 396 \$	1 344 600 \$
Ajouter (déduire) les variations de l'exercice :		
Exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	248 892	(166 582)
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	199 138	345 439
Paiement en trésorerie au rachat de parts rachetables	(384 882)	(354 496)
Parts émises à la suite du réinvestissement des distributions	16 389	15 444
	(169 355)	6 387
Distributions		
Revenu net de placement	(17 056)	(16 009)
	(17 056)	(16 009)
Actif net, à la clôture de l'exercice	1 230 877 \$	1 168 396 \$

SÉRIE F		
Actif net, à l'ouverture de l'exercice	73 074 \$	65 964 \$
Ajouter (déduire) les variations de l'exercice :		
Exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	19 361	(8 625)
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	45 973	26 879
Paiement en trésorerie au rachat de parts rachetables	(15 248)	(11 141)
Parts émises à la suite du réinvestissement des distributions	1 204	822
	31 929	16 560
Distributions		
Revenu net de placement	(1 213)	(825)
	(1 213)	(825)
Actif net, à la clôture de l'exercice	123 151 \$	73 074 \$

	2023	2022
TOTAL – FONDS		
Actif net, à l'ouverture de l'exercice	1 241 470 \$	1 410 564 \$
Ajouter (déduire) les variations de l'exercice :		
Exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	268 253	(175 207)
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	245 111	372 318
Paiement en trésorerie au rachat de parts rachetables	(400 130)	(365 637)
Parts émises à la suite du réinvestissement des distributions	17 593	16 266
	(137 426)	22 947
Distributions		
Revenu net de placement	(18 269)	(16 834)
	(18 269)	(16 834)
Actif net, à la clôture de l'exercice	1 354 028 \$	1 241 470 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

États financiers

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre (en milliers de dollars)

	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	268 253 \$	(175 207) \$
Ajustements pour :		
Produit de la vente de placements	247 428	222 147
Achat de placements	(109 987)	(240 927)
(Gain) perte de change latent(e) sur la trésorerie	46	30
(Gain) perte net(te) réalisé(e) sur la vente de placements	(63 392)	(56 537)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(186 603)	249 375
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(160)	(194)
Trésorerie nette liée aux activités d'exploitation	155 585	(1 313)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	245 325	372 023
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(676)	(568)
Paiement en trésorerie au rachat de parts rachetables	(400 152)	(365 817)
Trésorerie nette liée aux activités de financement	(155 503)	5 638
Gain (perte) de change latent(e) sur la trésorerie	(46)	(30)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de l'exercice	36	4 295
Trésorerie, à l'ouverture de l'exercice	12 765	8 470
Trésorerie, à la clôture de l'exercice	12 801 \$	12 765 \$
Intérêts reçus	144	60
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	18 100	17 136

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
ACTIONS ÉTRANGÈRES			
Services de communication (8,5 %)			
Alphabet Inc., cat. A	149 418	13 655	27 657
Alphabet Inc., cat. C	126 542	11 335	23 630
AT&T Inc.	182 708	6 010	4 062
Charter Communications, Inc., cat. A	2 535	1 352	1 306
Comcast Corporation, cat. A	101 409	5 584	5 892
Electronic Arts, Inc.	6 263	885	1 135
Fox Corporation, cat. A	4 556	230	179
Fox Corporation, cat. B	5 849	259	214
Live Nation Entertainment, Inc.	3 473	327	431
A Match Group, Inc.	6 909	1 208	334
Meta Platforms, Inc., cat. A	56 193	13 885	26 355
Netflix, Inc.	11 044	3 978	7 125
News Corporation, cat. A	7 525	137	245
News Corporation, cat. B	4 117	103	140
Omnicom Group Inc.	5 096	492	584
Paramount Global, cat. B	11 772	699	231
Take-Two Interactive Software, Inc.	3 846	606	820
The Interpublic Group of Companies, Inc.	9 729	376	421
The Walt Disney Company	45 531	7 186	5 447
T-Mobile USA, Inc.	12 462	1 711	2 648
Verizon Communications Inc.	108 088	6 975	5 400
Warner Bros. Discovery, Inc.	55 054	2 215	830
Total – Services de communication		79 208	115 086
Consommation discrétionnaire (10,8 %)			
Airbnb, Inc., cat. A	10 975	2 120	1 980
Amazon.com, Inc.	230 175	27 378	46 341
Aptiv PLC	7 075	839	841
AutoZone, Inc.	447	573	1 531
Bath & Body Works, Inc.	5 754	359	329
Best Buy Co., Inc.	4 715	435	489
Booking Holdings Inc.	890	2 321	4 183
BorgWarner, Inc.	6 487	338	308
Caesars Entertainment, Inc.	6 379	609	396
CarMax, Inc.	3 856	384	392
Carnival Corporation	24 365	805	599
Chipotle Mexican Grill, Inc.	689	764	2 088
D.R. Horton, Inc.	7 720	509	1 555
Darden Restaurants, Inc.	3 330	496	725
Domino's Pizza, Inc.	948	497	518
eBay Inc.	13 886	708	803
Etsy, Inc.	2 889	483	310
Expedia Group, Inc.	3 357	645	675
Ford Motor Company	103 427	1 576	1 671
Garmin Ltd.	3 992	439	680
General Motors Company	34 405	1 773	1 638
Genuine Parts Company	3 489	498	640
Hasbro, Inc.	3 539	448	239
Hilton Worldwide Holdings Inc.	6 388	740	1 541
Las Vegas Sands Corp.	10 219	694	666
Lennar Corporation, cat. A	6 206	511	1 226
LKQ Corporation	6 499	337	412
Lowe's Companies, Inc.	14 682	2 278	4 330

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Lululemon Athletica Inc.	2 879	1 622	1 950
Marriott International, Inc., cat. A	6 075	941	1 815
McDonald's Corporation	18 830	4 767	7 398
MGM Resorts International	6 874	273	407
Mohawk Industries, Inc.	764	193	105
NIKE, Inc., cat. B	31 007	3 334	4 461
Norwegian Cruise Line Holdings, Ltd.	9 693	319	257
NVR, Inc.	84	454	779
O'Reilly Automotive, Inc.	1 502	696	1 891
Pool Corporation	950	429	502
PulteGroup Inc.	5 534	302	757
Ralph Lauren Corporation, cat. A	928	131	177
Ross Stores Inc.	8 311	849	1 524
Royal Caribbean Cruises Ltd.	5 684	681	975
Starbucks Corporation	29 656	2 922	3 773
Tapestry, Inc.	5 567	270	271
Tesla Inc.	69 962	21 474	23 035
The Home Depot, Inc.	25 543	7 073	11 729
The TJX Companies, Inc.	28 708	1 883	3 568
Tractor Supply Company	2 709	338	772
Ulta Beauty, Inc.	1 198	514	778
V.F. Corporation	9 026	697	225
Whirlpool Corporation	1 678	371	271
Wynn Resorts, Ltd.	2 728	368	329
YUM! Brands, Inc.	8 241	1 099	1 427
Total – Consommation discrétionnaire		101 557	146 282
Consommation courante (5,9 %)			
Archer-Daniels-Midland Company	13 971	996	1 337
Brown-Forman Corporation, cat. B	7 227	617	547
Bunge Global SA	3 999	578	535
Campbell Soup Company	6 577	404	377
Church & Dwight Co., Inc.	7 798	771	977
Colgate-Palmolive Company	22 671	2 223	2 395
Conagra Brands, Inc.	17 064	696	648
Constellation Brands, Inc., cat. A	4 706	1 395	1 507
Costco Wholesale Corporation	11 229	4 299	9 821
Dollar General Corporation	5 466	870	985
Dollar Tree, Inc.	5 041	672	949
General Mills, Inc.	16 011	1 302	1 382
Hormel Foods Corporation	8 539	470	363
Kellanova	9 372	794	694
Kenvue Inc.	50 674	1 604	1 446
Keurig Dr Pepper Inc.	29 919	1 357	1 321
Kimberly-Clark Corporation	9 751	1 699	1 570
Lamb Weston Holdings, Inc.	4 177	438	598
McCormick & Company, Incorporated	6 611	624	599
Molson Coors Brewing Company, cat. B	7 175	502	582
Mondelez International, Inc., cat. A	35 582	2 373	3 415
Monster Beverage Corporation	21 241	1 114	1 621
PepsiCo, Inc.	35 603	6 412	8 012
Sysco Corporation	13 846	1 168	1 342
Target Corporation	11 577	1 295	2 185
The Clorox Company	3 845	780	726
The Coca-Cola Company	100 692	6 648	7 863

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
The Estée Lauder Companies Inc., cat. A	6 117	1 265	1 185
The Hershey Company	4 216	880	1 042
The J.M. Smucker Company	3 103	504	520
The Kraft Heinz Company	22 983	1 549	1 126
The Kroger Co.	17 800	775	1 078
The Procter & Gamble Company	60 540	8 655	11 755
Tyson Foods, Inc., cat. A	7 620	694	543
Walgreens Boots Alliance, Inc.	19 080	1 613	660
Walmart Inc.	36 490	5 084	7 623
Total – Consommation courante		63 120	79 329
Énergie (3,8 %)			
APA Corporation	7 355	356	350
Baker Hughes Company, cat. A	25 559	1 047	1 158
Chevron Corporation	44 334	7 127	8 762
ConocoPhillips	30 101	2 572	4 630
Coterra Energy Inc.	21 773	665	736
Devon Energy Corporation	17 464	794	1 048
Diamondback Energy, Inc.	4 613	637	948
EOG Resources, Inc.	14 256	1 840	2 285
EQT Corporation	9 878	548	506
ExxonMobil Corporation	101 581	10 738	13 457
Halliburton Company	22 707	1 070	1 088
Hess Corporation	6 817	624	1 302
Kinder Morgan, Inc., cat. P	53 780	1 352	1 257
Marathon Oil Corporation	12 017	278	385
Marathon Petroleum Corporation	9 433	787	1 854
Occidental Petroleum Corporation	15 616	1 141	1 236
ONEOK, Inc.	15 433	1 228	1 436
Phillips 66	11 048	1 269	1 949
Pioneer Natural Resources Company	6 229	1 427	1 856
Schlumberger NV	35 935	2 545	2 478
Targa Resources Corp.	5 451	507	627
The Williams Companies, Inc.	31 911	1 229	1 473
Valero Energy Corporation	8 622	850	1 485
Total – Énergie		40 631	52 306
Services financiers (12,9 %)			
Aflac Incorporated	13 240	783	1 447
American Express Company	14 450	2 015	3 587
American International Group, Inc.	17 377	1 313	1 560
Ameriprise Financial, Inc.	2 710	678	1 364
Aon PLC, cat. A	5 081	1 401	1 959
Arch Capital Group Ltd.	9 338	747	919
Arthur J. Gallagher & Co.	5 608	825	1 671
Assurant, Inc.	1 298	190	290
Bank of America Corporation	173 221	6 418	7 728
Berkshire Hathaway Inc., cat. B	46 369	13 263	21 914
BlackRock, Inc.	3 522	2 339	3 789
Blackstone Inc.	18 027	2 775	3 127
Brown & Brown, Inc.	6 020	459	567
Capital One Financial Corporation	9 572	1 213	1 663
Choe Global Markets, Inc.	2 626	350	621
Chubb Limited	10 316	2 027	3 089
Cincinnati Financial Corp.	4 099	459	562

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Citigroup Inc.	49 260	3 958	3 358
Citizens Financial Group, Inc.	11 742	569	516
CME Group Inc., cat. A	9 023	1 859	2 518
Comerica Inc.	3 017	280	223
Discover Financial Services	6 243	625	930
Everest Re Group, Ltd.	1 153	413	540
FactSet Research Systems Inc.	988	588	625
Fidelity National Information Services, Inc.	14 540	2 124	1 157
Fifth Third Bancorp	16 412	596	750
Fiserv, Inc.	15 177	1 791	2 671
FLEETCOR Technologies, Inc.	1 773	540	664
Franklin Resources, Inc.	9 032	412	357
Global Payments Inc.	6 543	881	1 101
Globe Life Inc.	1 826	232	295
Huntington Bancshares Incorporated	39 058	691	658
Intercontinental Exchange, Inc.	14 171	1 451	2 412
Invesco Ltd.	12 145	444	287
Jack Henry & Associates, Inc.	1 710	361	370
JPMorgan Chase & Co.	73 115	10 304	16 479
KeyCorp	23 465	465	448
Loews Corporation	3 595	252	331
M&T Bank Corporation	4 151	841	754
MarketAxess Holdings, Inc.	886	388	344
Marsh & McLennan Companies, Inc.	13 085	1 921	3 285
MasterCard Incorporated, cat. A	21 074	5 854	11 910
MetLife, Inc.	15 986	1 055	1 401
Moody's Corporation	4 048	969	2 095
Morgan Stanley	32 564	2 487	4 024
MSCI Inc., cat. A	2 023	587	1 516
Nasdaq, Inc.	8 478	423	653
Northern Trust Corporation	5 169	625	578
PayPal Holdings, Inc.	26 745	3 243	2 176
Principal Financial Group, Inc.	5 594	467	583
Prudential Financial, Inc.	10 075	1 400	1 385
Raymond James Financial, Inc.	4 397	376	650
Regions Financial Corporation, actions nominatives	21 233	487	545
S&P Global Inc.	8 144	2 376	4 754
State Street Corporation	7 709	825	791
Synchrony Financial	10 513	436	532
T. Rowe Price Group Inc.	5 880	727	839
The Allstate Corporation	6 516	806	1 209
The Bank of New York Mellon Corporation	19 372	1 240	1 336
The Charles Schwab Corporation	37 334	2 424	3 403
The Goldman Sachs Group, Inc.	8 363	2 712	4 275
The Hartford Financial Services Group	7 738	569	824
The PNC Financial Services Group, Inc.	9 981	1 773	2 048
The Progressive Corporation	14 747	1 362	3 112
The Travelers Companies, Inc.	5 809	1 036	1 466
Truist Financial Corporation	33 584	2 102	1 643
U.S. Bancorp	39 149	2 525	2 245
Visa Inc., cat. A	40 386	7 523	13 932
W. R. Berkley Corporation	4 989	338	468
Wells Fargo & Company	91 467	5 874	5 965
Willis Towers Watson PLC	2 471	519	790

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Zions Bancorporation, National Association	3 219	159	187
Total – Services financiers		122 540	174 265
Soins de santé (12,6 %)			
Abbott Laboratories	44 282	4 324	6 458
AbbVie Inc.	45 170	5 505	9 275
Agilent Technologies, Inc.	7 118	796	1 311
Align Technology, Inc.	1 768	697	642
Amgen Inc.	13 726	3 523	5 238
Baxter International Inc.	13 585	1 164	696
Becton, Dickinson and Company	7 406	2 169	2 393
Biogen Inc.	3 585	1 251	1 229
Bio-Rad Laboratories, Inc., cat. A	454	306	194
Bio-Techne Corporation	3 895	584	398
Boston Scientific Corporation	36 684	1 628	2 810
Bristol-Myers Squibb Company	53 492	4 124	3 637
Cardinal Health, Inc.	6 311	505	843
Catalent, Inc.	4 427	525	264
Cencora Inc., cat. A	4 520	744	1 230
Centene Corporation	13 441	1 057	1 322
Charles River Laboratories International, Inc.	1 174	437	368
CVS Health Corporation	32 506	3 354	3 401
Danaher Corporation	16 712	2 831	5 123
DaVita Inc.	1 281	143	178
DENTSPLY SIRONA, Inc.	4 758	366	224
Dexcom, Inc.	9 679	1 412	1 591
Edwards Lifesciences Corporation	15 213	1 142	1 537
Elevance Health, Inc.	5 979	1 947	3 736
Eli Lilly and Company	20 215	4 145	15 614
GE HealthCare Technologies Inc.	9 816	1 294	1 006
Gilead Sciences, Inc.	32 240	2 913	3 461
HCA Healthcare, Inc.	5 102	789	1 830
Henry Schein, Inc.	3 124	309	313
Hologic, Inc.	5 965	415	565
Humana Inc.	3 148	1 264	1 910
IDEXX Laboratories, Inc.	2 121	715	1 560
Illumina, Inc.	3 785	1 275	698
Incyte Corporation	3 950	447	329
Insulet Corporation	1 734	730	499
Intuitive Surgical, Inc.	8 920	1 869	3 987
IQVIA Holdings Inc.	4 619	860	1 416
Johnson & Johnson	61 426	11 489	12 757
Laboratory Corporation of America Holdings	2 117	465	638
McKesson Corporation	3 477	944	2 133
Medtronic Public Limited Company	34 061	4 098	3 718
Merck & Co., Inc.	64 876	6 203	9 372
Mettler-Toledo International Inc.	577	590	927
Moderna, Inc.	8 168	3 164	1 076
Molina Healthcare, Inc.	1 480	606	709
Pfizer Inc.	144 670	7 278	5 519
Quest Diagnostics Incorporated	2 915	446	533
Regeneron Pharmaceuticals, Inc., actions nominatives	2 689	1 805	3 129
ResMed Inc.	3 781	642	862
Revvity, Inc.	2 868	389	415
STERIS Public Limited Company	2 540	545	740

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Stryker Corporation	8 580	2 064	3 405
Teleflex Incorporated	1 146	399	379
The Cigna Group	7 462	1 800	2 961
The Cooper Companies, Inc.	1 213	422	608
Thermo Fisher Scientific Inc.	9 752	3 716	6 859
UnitedHealth Group Incorporated	23 599	8 925	16 463
Universal Health Services, Inc., cat. B	1 527	251	308
Vertex Pharmaceuticals Inc.	6 543	1 705	3 528
Viatris Inc.	34 793	646	499
Waters Corporation	1 615	479	705
West Pharmaceutical Services, Inc.	1 878	637	876
Zimmer Biomet Holdings, Inc.	5 062	816	816
Zoetis Inc., cat. A	11 613	1 591	3 037
Total – Soins de santé		119 674	170 258
Produits industriels (8,7 %)			
3M Company	14 375	3 343	2 082
A.O. Smith Corporation	2 830	223	309
Allegion PLC	2 574	331	432
American Airlines Group Inc.	16 108	567	293
AMETEK, Inc.	5 101	714	1 115
Automatic Data Processing, Inc.	10 422	2 001	3 217
Axon Enterprise, Inc.	1 754	528	600
Broadridge Financial Solutions, Inc.	2 996	497	817
Builders FirstSource, Inc.	3 068	667	679
C.H. Robinson Worldwide, Inc.	2 854	316	327
Carrier Global Corporation	21 285	718	1 620
Caterpillar Inc.	12 952	2 342	5 074
Ceridian HCM Holding Inc.	3 830	405	341
Cintas Corporation	2 101	726	1 678
Copart, Inc.	22 656	800	1 471
CSX Corporation	49 061	1 394	2 254
Cummins Inc.	3 778	906	1 199
Deere & Company	6 876	1 564	3 643
Delta Air Lines, Inc.	16 657	1 003	888
Dover Corporation	3 609	429	736
Eaton Corporation PLC	9 849	1 256	3 143
Emerson Electric Co.	14 424	1 301	1 860
Equifax Inc.	3 048	615	999
Expeditors International of Washington, Inc.	3 419	375	576
Fastenal Company	14 215	646	1 220
FedEx Corporation	5 811	1 517	1 948
Fortive Corporation	8 175	735	798
Generac Holdings, Inc.	1 334	409	228
General Dynamics Corporation	5 901	1 522	2 030
General Electric Company	27 066	4 676	4 577
Honeywell International Inc.	16 710	3 452	4 643
Howmet Aerospace Inc.	9 005	331	646
Hubbell Incorporated	1 257	514	548
Huntington Ingalls Industries, Inc.	1 088	303	374
IDEX Corporation	1 954	451	562
Illinois Tool Works Inc.	7 483	1 712	2 597
Ingersoll Rand Inc.	9 665	555	990
J.B. Hunt Transport Services, Inc.	1 929	361	511
Jacobs Solutions Inc.	3 064	380	527

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Johnson Controls International PLC	17 200	999	1 314
L3Harris Technologies, Inc.	4 963	979	1 385
Leidos Holdings, Inc.	3 417	405	490
Lockheed Martin Corporation	5 780	2 532	3 471
Masco Corporation	5 851	349	519
Nordson Corporation	1 467	436	513
Norfolk Southern Corporation	5 592	1153	1 752
Northrop Grumman Corporation	3 608	1 431	2 238
Old Dominion Freight Line, Inc.	2 234	655	1 200
Otis Worldwide Corporation	11 927	1 107	1 414
PACCAR Inc.	14 553	1 099	1 883
Parker Hannifin Corporation	3 282	932	2 004
Paychex, Inc.	8 446	908	1 333
Paycom Software, Inc.	1 190	504	326
Pentair Public Limited Company	4 171	317	402
Quanta Services, Inc.	3 553	409	1 016
Republic Services, Inc.	5 087	702	1 112
Robert Half Inc.	2 518	242	293
Rockwell Automation, Inc.	2 798	695	1 151
Rollins, Inc.	6 973	329	403
RTX Corporation	36 473	3 693	4 066
Snap-on Incorporated	1 483	344	568
Southwest Airlines Co.	14 706	903	563
Stanley Black & Decker, Inc.	3 835	709	499
Textron Inc.	4 778	317	509
The Boeing Company	14 218	4 259	4 911
Trane Technologies PLC	5 744	862	1 856
TransDigm Group Incorporated	1 405	802	1 883
Uber Technologies, Inc.	51 674	4 277	4 216
Union Pacific Corporation	15 503	3 175	5 046
United Airlines Holdings, Inc.	8 610	710	471
United Parcel Service, Inc., cat. B	18 492	3 168	3 853
United Rentals, Inc.	1 647	583	1 251
Veralto Corporation	5 255	336	573
Verisk Analytics, Inc., cat. A	3 458	608	1 094
W.W. Grainger, Inc.	1 101	557	1 209
Waste Management, Inc.	9 386	1 432	2 227
Westinghouse Air Brake Technologies Corporation	4 080	417	686
Xylem, Inc.	6 070	631	920
Total – Produits industriels		84 551	118 172
Technologies de l'information (28,7 %)			
Accenture PLC, cat. A	15 867	3 898	7 378
Adobe Inc.	11 561	3 963	9 139
Advanced Micro Devices, Inc.	40 628	2 597	7 936
Akamai Technologies, Inc.	3 626	374	569
Amphenol Corporation, cat. A	15 264	1 014	2 005
Analog Devices, Inc.	12 721	1 746	3 347
ANSYS, Inc.	2 211	503	1 063
Apple Inc.	370 474	35 099	94 512
Applied Materials, Inc.	21 304	1 632	4 575
Arista Networks, Inc.	6 350	715	1 982
Autodesk, Inc.	5 489	1 106	1 771
Broadcom Inc.	11 135	5 620	16 470
Cadence Design Systems, Inc.	6 924	824	2 499

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
CDW Corporation	3 563	621	1 073
Cisco Systems, Inc.	103 187	5 664	6 907
Cognizant Technology Solutions Corp., cat. A	12 399	1 045	1 241
Corning Incorporated	20 903	886	843
Enphase Energy, Inc.	3 408	829	597
EPAM System, Inc.	1 396	1 030	550
F5, Inc.	1 198	255	284
Fair Isaac Corporation	646	581	996
First Solar, Inc.	2 644	581	604
Fortinet, Inc.	16 343	479	1 267
Gartner, Inc.	1 970	402	1 178
Gen Digital Inc.	15 567	523	471
Hewlett Packard Enterprise Company	34 745	668	782
HP Inc.	24 450	719	975
Intel Corporation	106 355	5 671	7 082
International Business Machines Corporation	23 529	4 457	5 099
Intuit, Inc.	7 081	2 629	5 864
Jabil Inc.	3 200	569	540
Juniper Networks, Inc.	8 872	339	347
Keysight Technologies, Inc.	4 326	522	912
KLA Corporation	3 467	784	2 670
Lam Research Corporation	3 315	1 069	3 440
Microchip Technology Incorporated	13 879	907	1 658
Micron Technology, Inc.	27 323	1 581	3 090
Microsoft Corporation	188 339	35 556	93 844
Monolithic Power Systems	1 200	631	1 003
Motorola Solutions, Inc.	4 316	805	1 791
NetApp, Inc.	5 408	467	632
NVIDIA Corporation	62 517	7 176	41 023
NXP Semiconductors NV	6 547	1 647	1 992
ON Semiconductor Corporation	10 811	782	1 197
Oracle Corporation	40 606	3 183	5 673
Palo Alto Networks, Inc.	7 832	2 563	3 060
PTC Inc.	3 199	557	742
Qorvo, Inc.	1 767	220	264
QUALCOMM Incorporated	28 213	3 040	5 407
Roper Technologies, Inc.	2 794	1 186	2 018
Salesforce, Inc.	24 626	4 827	8 586
Seagate Technology Holdings plc	5 004	393	566
ServiceNow, Inc.	5 183	2 482	4 852
Skyworks Solutions, Inc.	3 971	560	592
Synopsys Inc.	3 854	892	2 629
TE Connectivity Limited	7 823	946	1 456
Teledyne Technologies Inc.	1 167	566	690
Teradyne, Inc.	3 360	375	483
Texas Instruments Incorporated	23 464	3 716	5 300
Trimble Inc.	5 833	517	411
Tyler Technologies, Inc.	1 071	523	593
VeriSign, Inc.	2 459	507	671
Western Digital Corporation	7 596	656	527
Zebra Technologies Corporation, cat. A	1 193	459	432
Total – Technologies de l'information		167 134	388 150
Matières premières (2,4 %)			
Air Products and Chemicals, Inc.	5 778	1 461	2 096

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Albermarle Corporation	2 953	565	565
Arcor PLC	50 971	769	651
Avery Dennison Corporation	2 030	320	544
Ball Corporation	7 961	545	607
Celanese Corporation, série A	2 800	379	577
CF Industries Holdings, Inc.	4 994	280	526
Corteva, Inc.	17 850	894	1 134
Dow Inc.	19 898	1 565	1 446
DuPont de Nemours, Inc.	10 558	1 132	1 076
Eastman Chemical Company	3 357	389	400
Ecolab Inc.	6 389	1 298	1 679
FMC Corporation	3 129	353	261
Freeport-McMoRan Inc.	34 446	829	1 943
International Flavors & Fragrances Inc.	6 592	1 055	707
International Paper Company	9 288	567	445
Linde Public Limited Company	12 264	3 132	6 674
LyondellBasell Industries NV, cat. A	7 523	887	948
Martin Marietta Materials, Inc.	1 481	449	979
Newmont Corporation	28 445	1 558	1 560
Nucor Corporation	5 865	718	1 353
Packaging Corporation of America	2 362	371	510
PPG Industries, Inc.	5 961	948	1 181
Steel Dynamics, Inc.	3 588	512	562
The Mosaic Company	8 070	321	382
The Sherwin-Williams Company	6 013	1 192	2 485
Vulcan Materials Co.	3 189	540	959
WestRock Company	6 260	348	344
Total – Matières premières		23 377	32 594
Immobilier (2,5%)			
Alexandria Real Estate Equities, Inc.	3 963	717	666
American Tower Corporation	11 808	2 859	3 378
AvalonBay Communities, Inc.	3 638	932	902
Boston Properties, Inc.	4 000	596	372
Camden Property Trust	2 762	541	363
CBRE Group, Inc., cat. A	7 085	531	874
CoStar Group, Inc.	10 199	958	1 181
Crown Castle, Inc.	11 081	1 866	1 691
Digital Realty Trust, Inc.	7 697	1 257	1 373
Equinix, Inc.	2 367	1 648	2 526
Equity Residential	8 837	811	716
Essex Property Trust, Inc.	1 627	553	535
Extra Space Storage Inc.	5 459	883	1 160
Federal Realty Investment Trust	2 308	352	315
Healthpeak Properties, Inc.	15 672	643	411
Host Hotels & Resorts, Inc.	15 988	374	412
Invitation Homes Inc.	14 229	690	643
Iron Mountain Incorporated	8 246	426	765
Kimco Realty Corporation	16 382	422	463
Mid-America Apartment Communities, Inc.	2 991	504	533
Prologis, Inc.	23 454	2 513	4 143
Public Storage	4 140	1 308	1 673
Realty Income Corporation	19 992	1 704	1 521
Regency Centers Corp.	4 540	364	403
SBA Communications Corporation	2 658	779	893

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2023

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Simon Property Group, Inc.	8 745	1 788	1 653
UDR, Inc.	8 692	499	441
Ventas, Inc.	10 148	773	670
VICI Properties, Inc.	30 904	1 276	1 305
Welltower, Inc.	13 952	1 403	1 667
Weyerhaeuser Company	17 812	736	821
Total – Immobilier		30 706	34 469
Services aux collectivités (2,4 %)			
Alliant Energy Corporation	6 265	400	426
Ameren Corporation	6 593	636	632
American Electric Power Company, Inc.	14 042	1 488	1 511
American Water Works Company, Inc.	4 472	695	782
Atmos Energy Corporation	3 456	477	531
CenterPoint Energy, Inc.	15 148	572	574
CMS Energy Corporation	8 144	595	627
Consolidated Edison, Inc.	8 919	972	1 075
Constellation Energy Corporation	7 864	465	1 218
Dominion Energy, Inc.	21 384	2 164	1 332
DTE Energy Company	5 115	693	747
Duke Energy Corporation	20 082	2 376	2 582
Edison International	10 602	964	1 004
Entergy Corporation	5 794	741	777
Energy, Inc.	6 685	513	462
Eversource Energy	9 110	893	745
Exelon Corporation	25 188	1 097	1 198
FirstEnergy Corp.	15 571	774	756
NextEra Energy, Inc.	51 678	3 542	4 159
NiSource Inc.	12 709	439	447
NRG Energy, Inc.	5 606	212	384
PG&E Corporation	51 169	980	1 223
Pinnacle West Capital Corporation	3 294	340	314
PPL Corp.	17 483	711	628
Public Service Enterprise Group Incorporated	12 646	877	1 025
Sempra	16 033	1 375	1 588
The AES Corporation	17 044	351	435
Southern Company	28 580	2 223	2 655
WEC Energy Group, Inc.	7 856	836	876
Xcel Energy Inc.	14 120	1 058	1 158
Total – Services aux collectivités		29 459	31 871
Total – Actions étrangères (99,2 %)		861 957	1 342 782
Total – Placements (99,2 %)		861 957 \$	1 342 782 \$
Trésorerie et autres éléments de l'actif net (0,8 %)			11 246
Actif net total attribuable aux porteurs de parts rachetables (100,0 %)			1 354 028 \$

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

Notes propres au Fonds

(en milliers de dollars)

Instruments financiers

Le Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD (le « Fonds ») investit dans des actions étrangères, comme l'indique l'inventaire du portefeuille. Ces placements exposent le Fonds aux risques liés aux instruments financiers. L'exposition et la sensibilité du Fonds à ces risques figurent ci-après. Une description de ces risques et de la manière dont le Fonds les gère est fournie à la note 8 des notes annexes.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds n'avait pas de placements importants dans des titres de créance ou des instruments dérivés. Par conséquent, il n'était pas exposé au risque de crédit.

Risque de change

L'exposition aux devises au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022 est présentée dans le tableau ci-après.

Devise	Trésorerie et autres éléments de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Placements à leur juste valeur	Exposition aux dérivés	Exposition nette aux devises	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
31 décembre 2023					
Dollar américain	5 642 \$	1 342 782 \$	1 612 \$	1 350 036 \$	99,7 %
Total	5 642 \$	1 342 782 \$	1 612 \$	1 350 036 \$	99,7 %
31 décembre 2022					
Dollar américain	6 753 \$	1 229 992 \$	- \$	1 236 745 \$	99,6 %
Total	6 753 \$	1 229 992 \$	- \$	1 236 745 \$	99,6 %

Au 31 décembre 2023, si le dollar canadien s'était apprécié de 10 % par rapport aux devises, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait pu diminuer d'environ 135 004 \$, ou 10,0 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (123 675 \$, ou 10,0 %, au 31 décembre 2022). À l'inverse, si le dollar canadien s'était déprécié de 10 % par rapport aux devises, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait pu augmenter d'environ 135 004 \$, ou 10,0 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (123 675 \$, ou 10,0 %, au 31 décembre 2022). Ces sensibilités sont des estimations. Les résultats réels peuvent être différents, et l'écart peut être significatif.

Risque de taux d'intérêt

La plupart des actifs financiers du Fonds ne portent pas intérêt. Les actifs portant intérêt détenus par le Fonds viennent à échéance dans moins d'un an. Par conséquent, l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt n'est pas significative.

Risque de liquidité

Tous les passifs financiers du Fonds sont exigibles d'ici un an. Les parts rachetables sont rachetables à vue au gré du porteur; cependant, le Fonds ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de fonds réelles, puisque les porteurs de ces instruments les conservent généralement plus longtemps.

Autre risque de prix

Au 31 décembre 2023, 99,2 % (99,1 % au 31 décembre 2022) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres négociés sur des marchés actifs. Si le cours des titres négociés sur ces marchés diminuait de 10 %, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pourrait baisser d'environ 134 278 \$ (122 999 \$ au 31 décembre 2022). À l'inverse, si le cours augmentait de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pourrait s'accroître d'environ 134 278 \$ (122 999 \$ au 31 décembre 2022). Ces sensibilités sont des estimations. Les résultats réels peuvent être différents, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration de placements dans une même catégorie. Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Fonds, en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Segment de marché	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Actions étrangères		
Services de communication	8,5 %	-
Consommation discrétionnaire	10,8 %	12,6 %
Consommation courante	5,9 %	6,3 %
Énergie	3,8 %	5,2 %
Services financiers	12,9 %	15,6 %
Soins de santé	12,6 %	13,8 %
Produits industriels	8,7 %	10,4 %
Technologies de l'information	28,7 %	27,8 %
Matières premières	2,4 %	2,8 %
Immobilier	2,5 %	-
Services de télécommunication	-	1,4 %
Services aux collectivités	2,4 %	3,2 %
Trésorerie et autres éléments de l'actif net (passifs)		
	0,8 %	0,9 %
Total	100,0 %	100,0 %

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

Notes propres au Fonds

(en milliers de dollars)

Hiérarchie de la juste valeur

Voici un sommaire de l'usage par le Fonds des prix cotés sur le marché (niveau 1), des modèles internes basés sur des données d'entrée observables sur le marché (niveau 2) et des modèles internes sans données d'entrée observables sur le marché (niveau 3) dans l'évaluation des titres du Fonds. Les données d'entrée ou les méthodologies servant à l'évaluation des titres n'indiquent pas nécessairement les risques liés à un placement dans ces derniers.

	Prix cotés d'actifs identiques sur les marchés actifs (niveau 1)	Autres données d'entrée observables importantes (niveau 2)	Total*
31 décembre 2023			
Actions étrangères	1 342 782 \$	– \$	1 342 782 \$
Total	1 342 782 \$	– \$	1 342 782 \$
31 décembre 2022			
Actions étrangères	1 229 992 \$	– \$	1 229 992 \$
Total	1 229 992 \$	– \$	1 229 992 \$

* Le Fonds ne détient pas de placement de niveau 3.

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 pour les périodes allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 et du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD

Notes propres au Fonds

Transactions sur parts rachetables

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2023	2022
SÉRIE A		
En circulation, à l'ouverture de l'exercice	72 459 704	71 938 224
Émises	12 241 969	21 742 659
Rachetées	(21 812 073)	(21 221 179)
En circulation, à la clôture de l'exercice	62 889 600	72 459 704

SÉRIE F		
En circulation, à l'ouverture de l'exercice	4 706 354	3 667 352
Émises	2 711 879	1 741 974
Rachetées	(890 752)	(702 972)
En circulation, à la clôture de l'exercice	6 527 481	4 706 354

Prêt de valeurs mobilières

(en milliers de dollars)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Juste valeur des valeurs mobilières prêtées	26 818 \$	16 380 \$
Juste valeur des garanties (hors trésorerie)	28 186 \$	17 216 \$

State Street Bank and Trust Co. est en droit de recevoir des paiements sur le montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières du Fonds et assume tous les coûts d'exploitation directement liés aux prêts de valeurs mobilières, de même que le coût d'indemnisation en cas de défaut des emprunteurs.

Le tableau ci-après présente un rapprochement du montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières du Fonds avec les revenus tirés des prêts de valeurs mobilières déclarés au poste Prêt de valeurs mobilières dans l'état du résultat global du Fonds.

Pour les exercices clos les 31 décembre (en milliers de dollars)	2023	2022
Montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières	19 \$	14 \$
Paiements versés à State Street Bank and Trust Co.	(4) \$	(3) \$
Revenu net sur prêts de valeurs mobilières déclaré dans les états du résultat global	15 \$	11 \$

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

1. Dénomination et création des Fonds

ÉTABLISSEMENT DES FONDS

Les fonds collectifs GPPMD (individuellement, un « Fonds » et, collectivement, les « Fonds ») sont des fiducies de fonds communs de placement sans personnalité morale constituées sous le régime des lois de la province d'Ontario conformément aux déclarations de fiducie portant les dates suivantes :

	Parts de série A	Parts de série Fiducie privée	Parts de série D	Parts de série I	Parts de série F
Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD	6 décembre 2002				
Fonds collectif d'obligations GPPMD	24 mars 2010				
Fonds collectif de dividendes GPPMD	4 janvier 2007				
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD	23 janvier 2013				
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	16 juin 1999	9 août 2000			
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	6 août 1999	9 août 2000			
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD	6 décembre 2002				
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD	23 janvier 2013				
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	11 avril 2014		19 mars 2018	19 mars 2018	19 mars 2018
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD	20 mars 2017				21 novembre 2017
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD	20 mars 2017				21 novembre 2017
Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD	20 mars 2017				21 novembre 2017

Le 14 juin 2019, le Fonds collectif d'obligations canadiennes GPPMD a été renommé Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD et le Fonds collectif d'obligations canadiennes à long terme GPPMD a été renommé Fonds collectif d'obligations GPPMD.

Gestion financière MD inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et fiduciaire des Fonds. Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). Le siège social des Fonds est situé au 1870, promenade Alta Vista, Ottawa (Ontario).

Les états financiers des Fonds comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, ainsi que les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ou d'actions rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 2022, sauf pour les Fonds établis durant l'une ou l'autre de ces périodes, auquel cas les renseignements fournis font référence à la période allant de la date de création au 31 décembre 2023 ou 2022, selon le cas. L'inventaire du portefeuille de chacun des Fonds est établi en date du 31 décembre 2023.

La publication des présents états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 11 mars 2024.

SÉRIES DE PARTS

Tous les fonds collectifs GPPMD offrent des parts de la série Fiducie privée ou de la série A, qui ne peuvent être achetées que par les clients de Conseils en placement privés MD (division d'exploitation de Gestion financière MD inc.) ou de la Société de fiducie privée MD qui ont confié à Conseils en placement privés MD la gestion discrétionnaire de leur portefeuille et qui sont conseillés par elle ou qui reçoivent des services de fiducie de la part de la Société de fiducie privée MD.

Le Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD et le Fonds collectif d'actions américaines GPPMD offrent aussi des parts de série A à tous les épargnants admissibles. Ces parts ne sont pas offertes aux nouveaux souscripteurs. Les porteurs de parts de la série A peuvent toutefois conserver leurs parts, de même que souscrire d'autres parts de cette série.

Les parts de série D sont offertes aux investisseurs admissibles qui souscrivent des titres par l'intermédiaire d'une plateforme d'exécution d'ordres sans conseils approuvée par Gestion MD limitée.

Les parts de série F sont offertes à tous les clients de Gestion MD limitée qui sont des épargnants admissibles et qui ont un compte à honoraires de Gestion MD limitée.

Les parts de série I ont été établies afin de soutenir le Portefeuille conservateur Précision MD, le Portefeuille équilibré modéré Précision MD, le Portefeuille équilibré de croissance Précision MD, le Portefeuille de croissance maximale Précision MD, le Portefeuille de revenu équilibré Précision MD et le Portefeuille de croissance modérée Précision MD. Ces parts ne sont offertes qu'aux six Fonds susmentionnés et à certains investisseurs institutionnels, et elles ne font pas l'objet de frais de gestion.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité. La préparation des présents états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité exige de la direction qu'elle exerce un jugement dans l'application des méthodes comptables, dans l'établissement d'estimations et dans la formulation d'hypothèses sur l'avenir. Les estimations et les jugements comptables déterminants retenus par le gestionnaire sont décrits à la note 7.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Fonds. La valeur de la trésorerie, des placements et des autres actifs ou passifs en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur le jour de l'évaluation. Les opérations effectuées en cours d'exercice dans des devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur le jour de l'opération. La différence dans le taux de change entre la date de l'opération et la date de règlement de l'opération est imputée au revenu dans les états du résultat global. Les gains et les pertes de change liés à la trésorerie sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie », tandis que ceux liés à d'autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés en tant que gain (perte) net(te) sur la vente de placements ou sur les dérivés.

Toute l'information financière est présentée en dollars canadiens et a été arrondie au millier le plus près, sauf indication contraire.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers des Fonds sont classés et évalués conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »). Les Fonds comptabilisent les actifs et passifs financiers dans les états de la situation financière lorsqu'ils deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou que les Fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et avantages qui leur sont rattachés. Par conséquent, les achats et ventes de placements sont comptabilisés à la date de la transaction.

Les Fonds classent leurs placements, y compris les dérivés, à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »). Les placements sont classés en fonction du modèle économique adopté par les Fonds pour gérer leurs placements, ainsi qu'en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des instruments. Le portefeuille de placements est géré et son rendement est évalué à la juste valeur, conformément à la stratégie de placement des Fonds. Les Fonds mettent principalement l'accent sur les données à la juste valeur, qu'ils utilisent comme critère d'évaluation pour apprécier la performance et pour prendre des décisions. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des fonds correspondent généralement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts; toutefois, la perception des flux de trésorerie contractuels est accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des Fonds. Ainsi, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Après la comptabilisation initiale, les placements, y compris les dérivés, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont présentés dans les états du résultat global des exercices au cours desquels ils surviennent.

L'obligation des Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net, la juste valeur correspondant à la valeur de rachat à la date de clôture.

La trésorerie est évaluée à la juste valeur à la comptabilisation initiale et au coût amorti par la suite.

Les autres actifs et passifs financiers, comme les intérêts courus et les dividendes à recevoir, les montants à recevoir sur les opérations de placement, les souscriptions à recevoir, les montants à recevoir sur le prêt de valeurs mobilières, les distributions à verser, les montants à payer sur les opérations de placement et les rachats à payer, sont initialement constatés à leur juste valeur, nette des frais d'opérations, puis sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Suivant cette méthode, ces actifs et passifs financiers doivent refléter le montant à payer ou à recevoir, actualisé au taux d'intérêt contractuel effectif, s'il y a lieu.

ACTIF NET ET VALEUR LIQUIDATIVE

Les méthodes comptables appliquées pour mesurer la juste valeur des placements et des dérivés des Fonds sont les mêmes que celles utilisées pour mesurer la valeur liquidative lors d'opérations avec les porteurs de parts conformément à la Partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »).

COMPTABILISATION DES PRODUITS

Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur des actifs financiers non dérivés sont inscrits dans l'état du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements », puis au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente de placements » à la vente du placement.

Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur des dérivés sont inscrits dans les états du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés », puis au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » à leur dénouement ou à leur expiration, le cas échéant.

Les intérêts à distribuer figurant dans les états du résultat global représentent les intérêts nominaux perçus par les Fonds, comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus de dividendes et les distributions aux porteurs de parts sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les distributions provenant des fonds sous-jacents et découlant des intérêts, du revenu étranger et des retenues à la source connexes, des dividendes canadiens et des gains en capital nets réalisés sont comptabilisées à leur déclaration. Les gains ou les pertes réalisés sur les opérations de placement ainsi que la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen, qui ne tient pas compte des commissions de courtage ni des autres frais liés aux opérations. Les frais d'opérations, notamment les commissions de courtage, sont comptabilisés en résultat au moment où ils sont engagés.

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

COMPENSATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les Fonds opèrent compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net dans les états de la situation financière lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'ils ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cadre normal de leurs activités, les Fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions similaires qui ne répondent pas aux critères aux fins de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent toutefois de compenser les montants connexes dans certaines circonstances, comme la faillite ou la rupture d'un contrat. Les actifs et passifs financiers faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'un accord similaire, ainsi que les effets potentiels de la compensation, sont présentés dans les « Notes propres au Fonds » du Fonds concerné.

Les opérations avec des contreparties sont régies selon des conventions-cadres de compensation distinctes. Chaque convention autorise le règlement par compensation de certains contrats ouverts lorsque le Fonds et la contrepartie concernée choisissent tous deux de régler au montant net. En l'absence d'une telle convention, les contrats sont réglés au montant brut. Toutefois, chaque partie à la convention-cadre de compensation aura la possibilité de régler tous les contrats ouverts au montant net dans l'éventualité d'un manquement de l'autre partie.

OPÉRATIONS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

Les opérations sans effet sur la trésorerie présentées dans les tableaux des flux de trésorerie comprennent les distributions réinvesties des fonds communs de placement sous-jacents et les dividendes en actions des placements en actions. Ces montants représentent les revenus hors trésorerie comptabilisés dans les états du résultat global. En outre, des reclassements entre les séries d'un même fonds sont, de par leur nature, sans effet sur la trésorerie et, de ce fait, ont été exclus des postes « Produit de l'émission de parts rachetables » et « Paiement en trésorerie au rachat de parts rachetables » présentés dans les tableaux des flux de trésorerie.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La « juste valeur » s'entend du prix qui serait obtenu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une opération normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Les placements sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et sont comptabilisés à la juste valeur. Dans le cas des titres négociés sur un marché actif, la juste valeur correspond au cours de marché à la date de clôture, obtenu auprès de services indépendants de fixation des prix. Les Fonds utilisent le dernier cours de négociation des actifs et passifs financiers, dans la mesure où ce dernier tombe dans l'écart entre les cours acheteur et vendeur du jour. Dans le cas contraire, le gestionnaire détermine un point compris dans cette fourchette qui représente au mieux la juste valeur, à la lumière des faits et circonstances propres à l'élément visé. Dans le cas des placements non négociés sur un marché actif, ou des titres pour lesquels le gestionnaire estime que les derniers cours ne sont pas fiables, la juste valeur est estimée en fonction des techniques d'évaluation établies par le gestionnaire. Les techniques d'évaluation établies par le gestionnaire sont fondées sur les données observables du marché sauf dans les cas où il n'existe pas de données du marché pertinentes ou fiables. La valeur des titres estimée au moyen des techniques d'évaluation non fondées sur les données observables du marché, s'il y a lieu, est indiquée dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Un dérivé est un contrat financier conclu entre deux parties et dont la valeur est dérivée de la valeur d'un actif sous-jacent comme une action, une obligation, un produit de base, un taux d'intérêt ou une devise. Certains Fonds peuvent utiliser des dérivés, comme les options, les contrats à terme normalisés ou de gré à gré, les swaps et d'autres instruments de même nature, d'une façon jugée appropriée pour atteindre leurs objectifs de placement. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture, c'est-à-dire pour protéger le cours d'un titre, un taux de change ou un taux d'intérêt contre les variations défavorables, et à des fins autres que de couverture, c'est-à-dire pour obtenir des positions sur des titres, des indices ou des devises sans investir directement dans ceux-ci. Les dérivés comportent divers risques, notamment le risque que la contrepartie ne respecte pas ses obligations aux termes du contrat, le risque d'illiquidité des marchés et le risque de prix pouvant faire gagner ou perdre aux Fonds des montants supérieurs à ceux qui figurent dans les états de la situation financière. Les dérivés affichant des gains latents sont classés dans l'actif courant à titre d'instruments financiers dérivés, tandis que ceux qui affichent des pertes latentes sont classés dans le passif courant à titre d'instruments financiers dérivés.

Contrats de change à terme

Certains Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme aux fins de couverture ou à d'autres fins lorsqu'une telle activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières. Un contrat de change à terme est un accord conclu entre deux parties qui s'entendent pour acheter et vendre une devise à une date et à un prix convenus. Les fonds concluent des contrats de change à terme avec des contreparties autorisées, et ces contrats sont comptabilisés à la juste valeur. Leur juste valeur varie en fonction de l'évolution des taux de change. La juste valeur des contrats de change à terme est inscrite dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Les contrats de change à terme sont évalués à la valeur de marché quotidiennement, et les variations de leur juste valeur sont inscrites au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés ». Au dénouement des contrats, le gain ou la perte cumulé(e) est comptabilisé(e) au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés ». Les montants notionnels des contrats ouverts sont indiqués dans la liste des instruments dérivés de l'inventaire du portefeuille.

Contrats à terme normalisés

Les contrats à terme normalisés sont évalués chaque jour d'évaluation au moyen du cours de clôture affiché sur le marché public pertinent. Leur juste valeur est inscrite dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Les gains et pertes découlant des contrats à terme sont comptabilisés au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés » des états du résultat global jusqu'au dénouement ou à l'expiration des contrats, moment auquel les gains ou pertes sont réalisés et inscrits au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés ».

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

Swaps sur défaillance de crédit

Certains Fonds peuvent conclure des swaps sur défaillance de crédit, principalement pour gérer ou exploiter un risque de crédit, lorsqu'une telle activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières. Le swap sur défaillance de crédit est une entente entre le Fonds et une contrepartie en vertu de laquelle l'acheteur du contrat reçoit une protection de crédit et le vendeur garantit la solvabilité rattachée à un titre de créance de référence. Le titre de créance de référence peut correspondre à un simple titre de créance souveraine ou de société, à un indice obligataire ou à une tranche d'indice obligataire. Le risque de crédit auquel s'expose un Fonds relativement à l'actif de référence est comparable à celui qu'aurait pris le Fonds en investissant directement dans le titre de créance. Si les Fonds sont acheteurs de protection et que survient un événement de crédit, tel que le terme est défini dans le contrat de swap correspondant, les Fonds sont en droit de recevoir du vendeur : i) le montant notionnel du swap en échange du titre de créance de référence; ou ii) un montant de règlement net égal au montant notionnel du swap moins la valeur de recouvrement du titre de créance. Si les Fonds sont vendeurs de protection et que survient un événement de crédit, tel que le terme est défini dans le contrat de swap correspondant, les Fonds doivent verser à l'acheteur : i) le montant notionnel du swap en échange du titre de créance de référence, d'autres obligations livrables ou des titres sous-jacents liés à l'indice de référence; ou ii) en trésorerie ou en titres, un montant de règlement net égal au montant notionnel du swap moins la valeur de recouvrement du titre de référence ou des titres sous-jacents liés à l'indice de référence. Le risque de crédit maximal auquel s'expose un Fonds à la vente d'un contrat de protection correspond au montant notionnel du contrat en question.

Pendant la durée du contrat, l'acheteur verse au vendeur des paiements périodiques, tant qu'aucune défaillance ne survient. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps sur défaillance de crédit figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps sur défaillance de crédit et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur défaillance de crédit, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global. Les modalités du contrat de swap peuvent prévoir le dépôt, en garantie, d'un montant en trésorerie ou de titres.

Swaps de taux d'intérêt

Certains Fonds peuvent conclure des swaps de taux d'intérêt, notamment pour gérer ou exploiter le risque découlant des variations des taux. Le swap de taux d'intérêt est une entente entre le Fonds et une contrepartie en vertu de laquelle les parties conviennent d'échanger un paiement fixe contre un paiement variable en fonction d'un taux d'intérêt et d'un montant notionnel convenu.

Pendant la durée du contrat, chaque partie verse à l'autre des paiements périodiques. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps de taux d'intérêt figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps de taux d'intérêt et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap de taux d'intérêt, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » de l'état du résultat global.

Swaps sur rendement total

Certains Fonds peuvent conclure des contrats de swap sur rendement total principalement pour gérer leur exposition à l'instrument sous-jacent ou obtenir une telle exposition. Un swap sur rendement total est une entente entre le Fonds et une contrepartie en vertu de laquelle les parties conviennent d'échanger un ou des flux de trésorerie en fonction du prix d'un instrument sous-jacent et d'un taux fixe ou variable.

Pendant la durée du contrat, le Fonds versera à la contrepartie des paiements périodiques en fonction d'un taux fixe ou variable. Ces paiements versés s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. À la date d'échéance, un flux net de trésorerie est échangé; le rendement total équivaut au rendement de l'instrument sous-jacent moins le taux de financement, le cas échéant. En tant que récepteur, le Fonds recevra des paiements si le rendement total net est positif et devra en verser si le rendement total net est négatif. Les swaps sur rendement total figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur d'un contrat de swap sur rendement total sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur rendement total, les gains ou les pertes sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.

Swaps sur devises

Certains Fonds peuvent conclure des contrats de swap sur devises principalement pour gérer leur exposition au risque de change ou obtenir une telle exposition. Le swap sur devises est une entente en vertu de laquelle le Fonds et une contrepartie s'engagent à échanger les paiements d'intérêts et le capital sur des prêts libellés dans deux monnaies différentes.

Pendant la durée du contrat, chaque partie verse à l'autre des paiements périodiques. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps sur devises figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps sur devises et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur devises, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.

Options sur devises

Certains Fonds peuvent acheter des options sur devises. Ces options donnent le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre une certaine quantité d'une devise à un taux et à une date déterminés. Elles peuvent servir de couverture contre les fluctuations des taux de change et permettent d'exploiter les devises étrangères.

Les options sur devises sont présentées dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des options et toute prime versée sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des options sur devises, les gains ou les pertes (y compris les primes versées) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

GESTION DU RISQUE DE CAPITAL

Les parts émises en circulation sont réputées faire partie du capital des Fonds. La souscription et le rachat des parts des Fonds ne sont assujettis à aucune exigence de capital particulière, mis à part à certains seuils de souscription minimale. Les parts des Fonds sont offertes en vente tout jour ouvrable et peuvent être rachetées ou émises à la valeur liquidative par part de leur série respective ce même jour ouvrable. L'expression « jour ouvrable » s'entend des jours où la Bourse de Toronto est active. La valeur liquidative de chaque série est calculée quotidiennement et elle correspond à la quote-part des actifs du Fonds attribuables à cette série, moins sa quote-part proportionnelle des passifs communs à toutes les séries du Fonds, moins les passifs propres à cette série. Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série. L'actif, les passifs communs, les revenus et les autres dépenses sont attribués proportionnellement à chaque série selon la valeur liquidative relative de chacune. La valeur liquidative par part est égale à la valeur liquidative de chaque série d'un Fonds divisée par le nombre total de parts de cette série en circulation.

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES, PAR PART

L'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, présentée dans les états du résultat global, correspond à la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque série pour l'exercice, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour cette série au cours dudit exercice.

OPÉRATIONS DE PRÊTS DE VALEURS MOBILIÈRES

Un Fonds peut recourir au prêt de valeurs mobilières dans le cadre d'une convention de prêt établie avec le dépositaire dans le but de générer un revenu supplémentaire. La valeur marchande totale de toutes les valeurs mobilières prêtées par le Fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le Fonds reçoit une garantie, sous forme de valeurs mobilières jugées acceptables en vertu du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, d'au moins 102 % de la juste valeur des valeurs mobilières prêtées. Les titres détenus en garantie sont généralement des obligations d'État ou de sociétés.

Le revenu provenant de prêts de valeurs mobilières est comptabilisé mensuellement au poste « Prêt de valeurs mobilières » lorsqu'il est à recevoir. Les données relatives aux prêts de valeurs mobilières figurent dans la rubrique « Prêt de valeurs mobilières » dans les « Notes propres au fonds ». L'agent de prêt de titres reçoit 20 % des revenus bruts tirés des prêts de valeurs mobilières du Fonds.

PARTS RACHETABLES

Certains Fonds émettent différentes séries de parts pouvant être rachetées au gré du porteur; elles ne sont cependant pas toutes assorties des mêmes droits. Ces parts sont classées en tant que passifs financiers. Les parts rachetables peuvent être échangées à tout moment contre un montant de trésorerie proportionnel à la quote-part de la série dans la valeur liquidative du Fonds. Les parts rachetables sont comptabilisées au montant de rachat payable à la date des états de la situation financière si le porteur exerce son droit d'en demander le rachat par le Fonds. Les parts des Fonds ne comptant qu'une seule série ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer comme instruments de capitaux propres, car ces Fonds ont l'obligation de remettre de la trésorerie dans des circonstances autres que le rachat de parts. Chacun de ces Fonds doit distribuer chaque année son revenu imposable aux porteurs de parts et offre à ces derniers la possibilité de recevoir ces distributions en trésorerie.

PLACEMENTS DANS DES ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Une entité structurée est conçue de manière à ce que les droits de vote et autres droits similaires ne constituent pas le facteur prépondérant pour déterminer qui détient le contrôle de l'entité, par exemple lorsque les droits de vote concernent exclusivement les fonctions administratives et que les activités importantes sont régies par des ententes contractuelles.

Les stratégies de placement de certains Fonds prévoient des opérations régulières sur d'autres fonds. Les Fonds classent tous leurs placements dans d'autres fonds (« fonds émetteurs ») comme des placements dans des entités structurées non consolidées. Les Fonds investissent dans des fonds émetteurs dont les objectifs visent autant la protection du capital, la maximisation des revenus de dividendes que la croissance du capital à long terme et dont les stratégies de placement ne prévoient pas d'effet de levier. Les fonds émetteurs financent leurs opérations en émettant des parts rachetables au gré du porteur et offrent à ce dernier une participation proportionnelle dans leur actif net. Les Fonds détiennent des parts rachetables dans chacun de leurs fonds émetteurs et peuvent demander le rachat de leur placement quotidiennement. Les placements des Fonds dans un fonds émetteur sont assujettis aux modalités définies dans la documentation de placement du fonds émetteur respectif. La variation de la juste valeur de chaque fonds émetteur est inscrite dans les états du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements ». L'exposition maximale d'un Fonds aux pertes résultant d'une participation dans un fonds émetteur est égale à la juste valeur de ses placements dans ce fonds émetteur. Dès qu'un Fonds cède les parts qu'il détient dans un fonds émetteur, il cesse d'être exposé au risque qui y est associé.

Certains Fonds effectuent des placements dans des fonds négociés en bourse (FNB), qui sont présentés dans l'inventaire du portefeuille. Ces Fonds ont déterminé que ces FNB sont des entités structurées non consolidées. Ces FNB reproduisent, dans toute la mesure du possible, le rendement des indices applicables, visent à produire une croissance du capital ou un revenu à long terme, le cas échéant, en investissant principalement dans les titres constituant l'indice de référence, dans les mêmes proportions relatives, ou cherchent à suivre les rendements des indices. Les FNB financent leurs activités en émettant des parts rachetables au gré du porteur et qui garantissent au porteur un intérêt proportionnel dans la valeur liquidative du FNB en question. Les FNB sous-jacents sont cotés en bourse.

Certains Fonds effectuent des placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou d'autres types de créances. Ces titres comprennent des titres avec flux identiques, des titres garantis par des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des actifs, des titres garantis par des créances et d'autres titres qui représentent directement ou indirectement une participation dans des prêts hypothécaires sur un bien immeuble, qui sont garantis par ce type de prêts ou qui sont payables à partir de ce type de prêts. Les titres de créances et de capitaux propres ainsi émis peuvent être regroupés par tranches caractérisées par divers niveaux de subordination. Ces titres peuvent donner lieu à un paiement mensuel d'intérêts ou de capital. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux ou résidentiels, notamment des prêts hypothécaires établis par des institutions d'épargne et de prêt, des banques de crédit hypothécaire et des banques commerciales. Les titres adossés à des actifs sont créés à partir de nombreux types d'actifs, notamment des prêts auto, des créances de cartes de crédit, des prêts sur valeur domiciliaire et des prêts étudiants. L'exposition maximale des Fonds aux pertes résultant d'une participation dans des titres adossés à des créances hypothécaires est égale à la juste valeur de leurs placements dans ces titres comme le présente l'inventaire du portefeuille.

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

Un tableau décrivant les types d'entités structurées que les Fonds ne consolident pas, mais dans lesquels ils détiennent une participation est présenté dans les « Notes propres au fonds » des états financiers.

CHANGEMENT DE MÉTHODES COMPTABLES

Les Fonds ont adopté *Informations à fournir sur les méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé pratique en IFRS 2)* le 1^{er} janvier 2023. Bien que les modifications n'aient pas entraîné de changements de méthodes comptables en soi, elles ont eu une incidence sur les informations sur les méthodes comptables à fournir dans les états financiers.

Les modifications exigent la présentation d'informations « significatives » sur les méthodes comptables plutôt que la présentation d'informations sur les principales méthodes comptables. Les modifications fournissent également des directives quant à l'application du concept d'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables, dans le but d'aider les entités à fournir des informations utiles sur les méthodes comptables qui leur sont propres et qui aideront les utilisateurs à comprendre les autres informations dans les états financiers.

Conformément aux modifications, le gestionnaire a passé en revue les méthodes comptables et mis à jour, dans certains cas, les informations fournies à la note 3.

4. Charges

FRAIS DE GESTION ET FRAIS SUPPLÉMENTAIRES DE CONSEILS EN PLACEMENT

Le gestionnaire reçoit des frais de gestion pour certaines séries des Fonds. Les frais de gestion couvrent les coûts rattachés à la gestion des Fonds, à la planification des analyses de placement, à la formulation de recommandations et à la prise de décisions de placement, à l'organisation du versement, à la mise en marché et à la promotion des Fonds et à la prestation d'autres services. Ces frais sont représentés par un taux annualisé fondé sur la valeur liquidative de chaque série des Fonds. Les frais payés par les Fonds sont calculés chaque jour et payables chaque semaine.

Aucuns frais de gestion ne sont imputés par le gestionnaire des Fonds à l'égard des titres suivants : parts du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD, du Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD, du Fonds collectif d'obligations GPPMD, du Fonds collectif de dividendes GPPMD, du Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD, du Fonds collectif d'occasions tactiques mondiales GPPMD et du Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD; parts de série Fiducie privée du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD et du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD; parts de série A du Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, du Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD, du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD et du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, puisque les porteurs de ces parts ont convenu de payer directement à Conseils en placement privés MD des frais de gestion de compte négociés séparément, en fonction de l'actif sous gestion, jusqu'à concurrence de 1,56 %.

Les séries suivantes versent au gestionnaire des Fonds concernés des honoraires de gestion annuels, hors taxe de vente, comme suit :

Fonds	Série A	Série D	Série F	Parts de série Fiducie privée
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	1,25 %	s. o.	s. o.	–
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	1,25 %	s. o.	s. o.	–
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	0,40 %	1,08 %	0,71 %	s. o.
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD	–	s. o.	0,04 %	s. o.
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD	–	s. o.	0,07 %	s. o.
Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD	–	s. o.	0,19 %	s. o.

Les porteurs de parts de série A du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD doivent payer des frais supplémentaires de conseils en placement facturés par le conseiller du Fonds. Comme le gestionnaire prend en charge une portion de ces frais, le Fonds en acquitte une partie, qui varie de 0,20 % à 0,30 % de la valeur liquidative.

Les porteurs de parts de série A du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD doivent payer des frais supplémentaires de conseils en placement facturés par le conseiller du Fonds. Comme le gestionnaire prend en charge une portion de ces frais, le Fonds en acquitte une partie, qui varie de 0,40 % à 0,50 % de la valeur liquidative.

FRAIS D'ADMINISTRATION

Chaque Fonds (sauf le Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, relativement aux parts de séries I, F et D) acquitte certaines charges d'exploitation relatives qui lui sont propres, comme le permet l'organisme de réglementation des valeurs mobilières. Ces charges comprennent notamment des frais de commission, d'audit, de garde et d'émission, les frais et charges du CEI, toutes les dépenses liées aux prospectus et aux assemblées des porteurs de parts, de même que les frais de service des fonds. Les charges d'exploitation associées à une série de parts dans son ensemble sont réparties au prorata parmi les Fonds auxquels elles sont rattachées. Le gestionnaire des Fonds peut en tout temps renoncer aux charges d'exploitation que doivent payer les Fonds, ou les prendre en charge.

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

En contrepartie des frais d'administration de 0,20 % calculés sous forme de pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative du Fonds, le gestionnaire assume une partie des charges d'exploitation des parts des séries F et D du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD. Ces charges comprennent les frais de dépôt réglementaire et les autres charges d'exploitation courantes, comme les frais d'audit et de garde, les frais juridiques, toutes les charges liées aux prospectus et aux assemblées des porteurs de parts, à la comptabilité, à l'évaluation, à la préparation des rapports et à la tenue des registres, les frais du CEI, ainsi que d'autres charges. Les frais d'administration sont calculés chaque jour et payés chaque mois. Aucuns frais d'administration ne s'appliquent aux parts de série I du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD. Les frais d'administration pour cette série sont payés directement par l'épargnant.

HONORAIRES D'AUDIT

Pour l'exercice considéré, les honoraires payés ou à payer, à KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l. à titre d'auditeur externe de tous les Fonds gérés par le gestionnaire s'établissent comme suit :

	(\$)
Honoraires des auditeurs	236 635
Honoraires au titre des services autres que d'audit	26 285

5. Opérations entre parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, en propriété exclusive, les sociétés de fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et Fonds d'investissement Tangerine Limitée, de même que le courtier en valeurs mobilières Scotia Capitaux Inc. (qui englobe ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut, pour le compte des Fonds, faire des opérations ou conclure des accords avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines autres sociétés liées à lui (individuellement, une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont menées dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

- Le gestionnaire facture des frais de gestion pour son rôle de fiduciaire et gestionnaire des Fonds, selon le cas, ainsi que des frais d'administration en contrepartie des charges d'exploitation qu'il assume, comme le décrit la note 4. Certains Fonds versent aussi à leur gestionnaire des frais supplémentaires de conseils (voir la note 4). Les frais de gestion, les frais d'administration et les frais supplémentaires de conseils sont indiqués dans des postes distincts dans les états du résultat global.

- Les gestionnaires de portefeuille des Fonds prennent les décisions d'achat et de vente de placements pour chacun des Fonds. Certaines opérations de portefeuille peuvent également être exécutées par une partie liée aux Fonds, pour le compte de ces derniers, pourvu que ses tarifs, services et autres conditions soient comparables à ceux offerts par d'autres courtiers. La partie liée recevra alors des commissions versées par les Fonds concernés. Les commissions de courtage versées aux parties liées pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 s'établissent comme suit (en milliers de dollars) :

Fonds	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Fonds collectif de dividendes GPPMD	70	37
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD	8	20
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	290	202
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD	20	6
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	-	3
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD	3	2
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	15	41

- Le gestionnaire a reçu l'aval du Comité d'examen indépendant pour investir la trésorerie des Fonds auprès de la Banque Scotia aux taux de financement à un jour en vigueur sur le marché. L'intérêt perçu par les Fonds est inclus au poste « Intérêts à distribuer » dans les états du résultat global.
- Le Fonds peut investir dans des fonds de placement gérés par le gestionnaire. Ces placements sont alors présentés à l'inventaire du portefeuille du fonds.
- Le gestionnaire a reçu l'aval du Comité d'examen indépendant des Fonds pour acheter des titres de parties liées, comme la Banque Scotia. Tout titre de partie liée détenu est présenté dans l'inventaire du portefeuille des Fonds concernés. Les Fonds peuvent aussi conclure des opérations sur dérivés avec la Banque Scotia.
- Les distributions reçues de fonds qui sont parties liées sont incluses dans les « Revenus tirés des fonds sous-jacents » dans les états du résultat global.

COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT

Le gestionnaire a mis sur pied un Comité d'examen indépendant (CEI), comme l'exige le *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »). Le CEI examine les questions de conflit d'intérêts ayant trait aux activités des fonds. En outre, dans certaines situations, au lieu d'obtenir le consentement des porteurs de parts, un Fonds peut être restructuré avec un autre fonds commun de placement ou ses actifs pourront être transférés à un autre fonds commun de placement qui est géré par le gestionnaire ou une société membre de son groupe. Cette mesure nécessite l'approbation du CEI et les porteurs de parts reçoivent par écrit un avis au moins 60 jours avant la date d'entrée en vigueur du changement. L'approbation du CEI est également requise pour un remplacement d'auditeur.

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

Le CEI se compose de quatre personnes qui sont indépendantes du gestionnaire, des Fonds et des entités liées au gestionnaire.

Le gestionnaire paie la totalité des frais du CEI pour le compte des Fonds, et il répartit ces frais également entre chacun des Fonds. Le gestionnaire recouvre ces coûts en facturant des frais d'administration aux Fonds. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, chaque Fonds géré par le gestionnaire a payé environ 4 000 \$ au titre des frais du CEI.

FRAIS D'OPÉRATIONS À COURT TERME ET FRAIS DE RACHAT ANTICIPÉ

Les clients qui font racheter ou substituer des parts ou des actions d'un fonds MD se voient réclamer des frais de rachat anticipé correspondant à 2,00 % du montant des parts ou des actions rachetées ou substituées si le rachat ou la substitution se produit dans les trente (30) jours de leur date d'achat ou de substitution. Les frais de rachat sont comptabilisés à titre de revenus dans la période du rachat anticipé.

Les frais de rachat anticipé ne s'appliquent pas aux rachats ni aux substitutions :

- effectués dans le cadre des programmes de retraits systématiques et réguliers;
- lorsque le montant du rachat ou de la substitution est inférieur à 10 000 \$;
- découlant de la recommandation d'un conseiller MD ou d'un gestionnaire de portefeuille MD relativement à un plan financier.

6. Parts rachetables

Le capital des Fonds est représenté par un nombre illimité de parts autorisées sans valeur nominale. Les parts de toutes les séries sont rachetables au gré du porteur, à la valeur liquidative respective de la série. Chaque part donne droit à son porteur à une voix aux assemblées des porteurs de parts et lui confère, à parité avec les autres porteurs de parts de la même série des dividendes ou distributions, de la liquidation ou des autres droits afférents à cette série. Les distributions sur les parts d'un Fonds sont réinvesties dans des parts supplémentaires ou, si le porteur de parts le demande, versées en trésorerie. Le capital des Fonds est géré en fonction de chacun de ses objectifs de placement ainsi que des politiques et des restrictions présentées dans son prospectus ou ses documents de placement, selon le cas. La souscription et le rachat des parts des Fonds ne sont assujettis à aucune exigence de capital ou restriction particulière, mis à part à certains seuils de souscription minimale.

Les parts de chaque série des Fonds sont émises et rachetées à la valeur liquidative par part de leur série respective, laquelle est déterminée à la fermeture des marchés chaque jour où la Bourse de Toronto est active. On calcule la valeur liquidative par part en divisant la valeur liquidative par série par le nombre total de parts de cette série en circulation. Le nombre de parts émises et rachetées est présenté dans les « Notes propres au fonds ».

7. Estimations comptables et jugements critiques

La préparation d'états financiers exige que le gestionnaire fasse appel à son jugement dans l'application des méthodes comptables et dans la formulation d'estimations et d'hypothèses prospectives. Ces estimations sont fondées sur les données disponibles à la date de publication des états financiers. Les résultats réels pourraient différer de manière significative de ces estimations. La section qui suit décrit les estimations et les jugements comptables déterminants qui ont été retenus pour préparer les états financiers des fonds.

ENTITÉS D'INVESTISSEMENT

Conformément à l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, le gestionnaire a déterminé que les Fonds répondent à la définition d'une entité d'investissement, selon laquelle les Fonds ont l'obligation d'obtenir des fonds auprès de plus d'un investisseur, de leur fournir des services de gestion d'investissements, de déclarer à leurs investisseurs qu'ils ont pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital, de revenus d'investissement ou les deux, et de mesurer et d'évaluer le rendement de leurs placements à leur juste valeur. Ainsi, les Fonds ne consolident pas leurs placements dans des filiales, s'ils en ont, mais les évaluent plutôt à la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à la norme comptable.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR DES DÉRIVÉS ET DES TITRES NON COTÉS SUR UN MARCHÉ ACTIF

À l'occasion, les Fonds peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif. La juste valeur de ces titres peut être établie par les Fonds à partir de sources fiables ou de prix indicatifs provenant des teneurs de marché. Des cours fixés par les courtiers peuvent être obtenus auprès de sources à titre indicatif, mais n'ont aucune valeur exécutoire ou contraignante. Lorsque les données du marché ne sont pas disponibles, les Fonds peuvent évaluer leurs positions au moyen de modèles d'évaluation internes jugés adéquats par le gestionnaire, qui sont articulés autour de méthodes et de techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur. Les modèles sont, dans la mesure du possible, fondés sur des données observables. Néanmoins, le gestionnaire peut être contraint de formuler certaines hypothèses ou estimations concernant les risques, la volatilité et les corrélations, lorsque nécessaire. La modification des hypothèses et des estimations pourrait avoir une incidence sur la juste valeur déclarée des instruments financiers. Selon la définition des Fonds, les « données observables » sont des données du marché faciles à obtenir, publiées ou mises à jour régulièrement, fiables, vérifiables et provenant de sources indépendantes ayant une présence active sur le marché en cause.

CLASSEMENT ET ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers des Fonds, le gestionnaire doit faire preuve de jugement pour déterminer la meilleure méthode de classement selon l'IFRS 9. Le gestionnaire a évalué le modèle économique des Fonds et a constaté que leurs placements, y compris leurs dérivés, devaient être gérés collectivement et que leur rendement serait évalué à la juste valeur. Le gestionnaire a donc déterminé que la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à l'IFRS 9, était la méthode d'évaluation et de présentation la plus pertinente pour les placements des Fonds.

8. Risques liés aux instruments financiers

Les Fonds utilisent des instruments financiers pour atteindre leurs objectifs de placement respectifs. Les placements des Fonds sont présentés dans l'inventaire du portefeuille de chacun d'eux, qui regroupe les titres par type d'actif, région et segment de marché.

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

L'utilisation d'instruments financiers expose les Fonds à divers risques liés aux instruments financiers. Les pratiques de gestion du risque des Fonds consistent notamment à établir des politiques de placement limitant l'exposition aux risques liés aux instruments financiers et à charger des conseillers en placement expérimentés et professionnels d'investir le capital des Fonds dans des titres conformément aux politiques de placement. Le gestionnaire suit régulièrement le rendement des conseillers des Fonds et leur respect des politiques de placement.

Les importants risques liés aux instruments financiers auxquels les Fonds sont exposés, de même que les pratiques particulières de gestion de ces risques figurent ci-après. Les risques propres à chaque Fonds figurent dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

Les conflits géopolitiques ont perturbé les marchés à l'échelle mondiale, et leurs conséquences à long terme demeurent incertaines. De telles perturbations pourraient avoir des répercussions défavorables sur les risques liés aux instruments financiers auxquels sont exposés les Fonds.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier n'acquiesse pas ses obligations prévues au contrat, ce qui entraîne une perte. Les Fonds sont exposés au risque de crédit par leurs placements dans des obligations canadiennes et étrangères, des actions privilégiées et des instruments dérivés, ainsi que par la trésorerie et les placements à court terme, les montants exigibles des courtiers, les dividendes et intérêts à recevoir et les autres créances. Un Fonds peut effectuer des opérations de prêts de valeurs mobilières aux termes d'une convention prévoyant les restrictions énoncées dans la législation canadienne en valeurs mobilières. La garantie détenue est composée de titres à revenu fixe à notation élevée. Tous les titres visés par des conventions de prêts sont entièrement garantis.

Les risques de crédit découlant des placements à court terme et des titres à revenu fixe, notamment les obligations canadiennes et étrangères et les actions privilégiées, sont généralement limités à la juste valeur des placements figurant dans l'inventaire du portefeuille. Les Fonds limitent leur exposition à chaque émetteur, secteur ou catégorie de notation pris individuellement. La solvabilité des émetteurs dans lesquels les Fonds investissent est examinée régulièrement, et les portefeuilles sont rajustés au besoin de manière à atteindre le seuil indiqué dans leur prospectus respectif. Le risque de crédit de chaque Fonds, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

Les risques de crédit découlant de la trésorerie sont limités à la valeur comptable figurant dans les états de la situation financière, sauf dans le cas du Fonds monétaire MD, où le risque de crédit se limite à la juste valeur inscrite dans l'inventaire du portefeuille. Les Fonds gèrent les risques de crédit que comportent la trésorerie et les placements à court terme en investissant dans des billets à court terme de qualité supérieure assortis d'une notation d'au moins R-1 (bas), de même qu'en limitant l'exposition à un même émetteur.

Certains contrats dérivés font l'objet d'accords de compensation aux termes desquels, en cas de défaut d'une partie, les obligations de l'autre partie s'éteignent et sont réglées à leur montant net. Ainsi, le risque de perte de crédit maximum sur contrats dérivés correspond à l'actif lié aux instruments financiers dérivés figurant dans les états de la situation financière. Chaque Fonds gère le risque de crédit lié aux instruments dérivés en concluant des contrats uniquement avec des contreparties ayant une notation approuvée. Le risque de crédit sur les montants exigibles de courtiers est minime puisque les opérations sont réglées par l'entremise de chambres de compensation où les titres ne sont remis que lorsque le paiement est reçu.

Le risque de crédit associé aux opérations de prêts de valeurs mobilières est limité par le fait que la valeur de la trésorerie ou des titres pris en garantie par les Fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des valeurs mobilières prêtées. La juste valeur marchande des garanties et des valeurs mobilières prêtées est évaluée chaque jour ouvrable. La valeur globale en dollars des valeurs mobilières en portefeuille prêtées est présentée dans les « Notes propres au fonds ».

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que les Fonds éprouvent des difficultés à remplir les obligations liées aux passifs financiers réglés en trésorerie ou au moyen d'un autre actif financier. L'exposition des Fonds au risque de liquidité découle principalement des rachats de parts au comptant. Tous les passifs financiers des Fonds sont exigibles d'ici un an, à l'exception des produits dérivés à plus longue échéance, comme l'indique l'inventaire du portefeuille. Pour gérer cette exigence de liquidité, les Fonds investissent principalement dans des titres liquides qui peuvent être facilement vendus sur des marchés actifs, et chaque Fonds peut emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de sa valeur liquidative. À la clôture de l'exercice, aucun Fonds n'avait fait de prélèvement sur sa ligne de crédit.

RISQUE DE CHANGE

Le risque de change s'entend du risque que les valeurs des actifs et des passifs financiers libellés en devises fluctuent en raison de variations des taux de change. Dans la mesure où les Fonds détiennent des actifs et des passifs libellés en devises, ils sont exposés au risque de change. Un Fonds peut aussi utiliser des contrats de change à terme au gré du gestionnaire. Le risque de change de chaque Fonds, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur (calculée comme la valeur courante) des flux de trésorerie associée aux instruments financiers portant intérêt fluctue en raison de changements dans les taux d'intérêt ayant cours sur le marché. De façon générale, lorsque les taux d'intérêt augmentent, la juste valeur des instruments financiers portant intérêt diminue. Les instruments financiers dont le terme à courir est plus long sont généralement assortis d'un risque de taux d'intérêt plus élevé.

Les instruments financiers portant intérêt qui assujettissent les Fonds au risque de taux d'intérêt sont notamment les obligations canadiennes et étrangères et les titres adossés à des créances hypothécaires ou d'autres types de créances. Les Fonds peuvent aussi être exposés indirectement au risque de taux d'intérêt de par leurs positions en swaps de taux d'intérêt, qui figurent dans la liste des instruments dérivés. Les instruments du marché monétaire à court terme portent aussi intérêt et sont donc assujettis au risque de taux d'intérêt. Toutefois, en raison de la nature à court terme des titres, le risque de taux d'intérêt est généralement peu important.

Les pratiques de gestion du risque de taux d'intérêt des Fonds consistent notamment à établir des durations cibles en fonction des indices de référence appropriés et d'ajuster les durations des Fonds en conséquence. Si on prévoit que les taux d'intérêt augmenteront, on peut raccourcir les durations pour limiter les pertes potentielles. À l'inverse, si on prévoit que les taux d'intérêt diminueront, les durations peuvent être rallongées pour augmenter les gains potentiels. L'exposition de chaque Fonds au risque de taux d'intérêt, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

AUTRE RISQUE DE PRIX

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers diminue en raison des fluctuations des cours des instruments financiers autres que les baisses causées par le risque de taux d'intérêt et le risque de change. L'autre risque de prix découle de la sensibilité des instruments financiers aux changements dans le marché en général (risque de marché) de même que de facteurs propres à chaque instrument financier. L'autre risque de prix attribuable aux placements individuels est géré au moyen d'une diversification efficace du portefeuille et d'un choix minutieux des titres ainsi que des ajustements de la juste valeur lorsqu'il y a une volatilité considérable sur les marchés internationaux après la fermeture des marchés. L'exposition de chaque Fonds à l'autre risque de prix, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers présente également les renseignements relatifs à l'exposition de chaque Fonds aux risques liés aux instruments financiers, y compris le classement hiérarchique selon la juste valeur.

RISQUES FINANCIERS LIÉS AUX FONDS COMMUNS DE PLACEMENT SOUS-JACENTS

Certains Fonds peuvent effectuer des placements dans d'autres fonds communs de placement. Ces placements sont régis par les conditions stipulées dans les documents d'émission de chacun des fonds sous-jacents et sont soumis aux risques liés aux instruments financiers qu'ils détiennent. La perte maximale à laquelle un Fonds est exposé du fait de sa participation dans un fonds commun de placement correspond à la juste valeur totale de ses placements dans ce fonds commun. Dès qu'un Fonds cède les parts qu'il détient dans un fonds commun de placement sous-jacent, il cesse d'être exposé au risque qui y est associé. La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers de chaque Fonds précise son exposition aux placements dans des fonds communs de placement sous-jacents.

9. Évaluation de la juste valeur

Les Fonds classent les évaluations de la juste valeur selon les données d'entrée utilisées dans les techniques servant à mesurer cette juste valeur. Ainsi, une entité doit classer chaque instrument financier sous l'un des trois niveaux de juste valeur suivants :

- Niveau 1 pour les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 pour les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 pour les données fondées sur des données de marché non observables.

Le classement d'un instrument financier est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas ayant une importance pour l'évaluation de la juste valeur.

Toutes les évaluations de la juste valeur sont récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des montants à recevoir sur les opérations de placement, des dividendes et intérêts à recevoir, des souscriptions à recevoir, des montants à payer sur les opérations de placement, des rachats à payer, des distributions à verser ainsi que de l'obligation des Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est approximativement égale à leur juste valeur, compte tenu de la nature à court terme de ces éléments. Les titres et dérivés sont classés au niveau 1 de juste valeur, dans la mesure où il s'agit de titres ou de dérivés activement négociés dont la valeur à la cote est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse d'être activement négocié, il est déclassé. Le cas échéant, la juste valeur est déterminée à partir de données de marchés observables (opérations sur titres similaires du même émetteur, par exemple), et l'instrument est classé au niveau 2, sauf si l'évaluation de sa juste valeur est fondée sur des données de marché importantes qui ne sont pas observables, auquel cas il est classé au niveau 3. Des changements dans les méthodes d'évaluation pourraient donner lieu au transfert d'actifs ou de passifs à un autre niveau. L'information sur les niveaux en fonction des données d'entrée est présentée dans la section des risques liés aux instruments financiers de chaque Fonds.

Les instruments financiers de niveau 3 sont examinés par le comité d'évaluation de la juste valeur des Fonds. Ce comité examine la pertinence des données d'entrée des modèles d'évaluation et les résultats de l'évaluation au moyen de méthodes d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les informations quantitatives sur les données d'entrée non observables, la sensibilité des évaluations de la juste valeur aux variations des données d'entrée non observables et les corrélations entre ces données d'entrée sont présentées dans la section « Évaluation de la juste valeur » des notes propres au Fonds si des données d'entrée non observables importantes sont utilisées pour l'évaluation des instruments financiers de niveau 3.

ACTIONS

Les actions des Fonds sont classées au niveau 1 lorsqu'elles sont activement négociées et qu'un prix fiable est observable. Les Fonds ont recours à des services d'évaluation tiers pour ajuster la juste valeur des titres étrangers lorsque leur cours a fluctué, au-delà d'un certain seuil, sur les marchés nord-américains après la clôture des marchés étrangers. Les paramètres d'application des ajustements de la juste valeur sont fondés sur des données observables sur le marché. Le cas échéant, les titres étrangers seront classés au niveau 2.

OBLIGATIONS ET PLACEMENTS À COURT TERME

Les titres de créance se négocient généralement sur le marché hors cote plutôt que sur un marché boursier. Les obligations, notamment les obligations d'État et de sociétés, les obligations et les billets convertibles et municipaux, les prêts bancaires, les obligations du Trésor américain et du Trésor canadien, les émissions souveraines et les obligations étrangères, sont habituellement évaluées par des services d'évaluation des prix, qui se basent sur les cours fournis par les courtiers, les opérations déclarées et les évaluations provenant de modèles internes. Ceux-ci s'appuient sur des données observables comme les courbes de taux d'intérêt, les différentiels de taux et la volatilité. Les données importantes pour l'évaluation sont généralement observables; par conséquent, les obligations et les placements à court terme des Fonds sont classés au niveau 2. Si la détermination de la juste valeur fait intervenir des données non observables importantes, l'évaluation est alors classée au niveau 3.

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ET FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

En général, les positions des Fonds dans des fonds communs de placement et des fonds négociés en bourse sont négociées activement, et un prix fiable est observable; par conséquent, elles sont classées au niveau 1.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés sont les contrats de change à terme, les swaps de taux d'intérêt, les swaps sur défaillance de crédit et les options sur devises dont l'évaluation est principalement fondée sur le montant notionnel des contrats, sur l'écart entre le taux contractuel et le taux du marché à terme pour la devise en cause, sur les taux d'intérêt et sur les différentiels de taux. Ces instruments dérivés sont classés au niveau 2.

Les contrats à terme normalisés et les options qui se négocient sur une bourse nationale sont comptabilisés au dernier prix de vente ou de règlement déclaré le jour de l'évaluation. Dans la mesure où ces instruments financiers dérivés sont négociés activement, ils sont classés au niveau 1.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS (Y COMPRIS LES TITRES NON COTÉS)

Si les méthodes d'évaluation des placements décrites précédemment ne conviennent pas, les Fonds effectueront une estimation de la juste valeur d'un placement au moyen de procédures établies d'évaluation de la juste valeur, en examinant entre autres l'information publique, les cotes de courtiers, les modèles d'évaluation, les décotes par rapport aux prix du marché de titres similaires ou les décotes appliquées en raison de restrictions sur la vente des titres, ainsi que les données de fournisseurs externes de services d'évaluation de la juste valeur.

La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers de chaque Fonds résume le niveau d'utilisation des prix cotés sur les marchés (niveau 1), des modèles internes avec données observables sur le marché (niveau 2) et des modèles internes sans données observables sur le marché (niveau 3).

10. Impôt sur le revenu

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement selon les dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et est par conséquent assujéti à l'impôt sur le revenu pour l'année, y compris sur les gains en capital nets réalisés qui ne sont pas payés ou payables aux porteurs de parts à la fin de l'année. Le gestionnaire a l'intention que la totalité du revenu de placement net annuel et qu'un montant suffisant des gains en capital imposables réalisables nets soient distribués aux porteurs de parts chaque année au plus tard le 31 décembre de sorte que le Fonds n'ait pas à payer d'impôt sur le revenu au Canada. Pour cette raison, les Fonds ne comptabilisent pas d'impôt canadien sur leur revenu dans leurs états financiers.

PERTES REPORTÉES PROSPECTIVEMENT

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital net réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital aux fins de l'impôt sur le revenu peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et appliquées en déduction des revenus de toutes sources. Étant donné que les Fonds ne comptabilisent pas d'impôt sur le revenu, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée dans les états de la situation financière. Au 31 décembre 2023, les Fonds suivants avaient des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital pouvant être reportées prospectivement, telles qu'elles sont présentées ci-après (en milliers de dollars) :

Fonds	Année d'échéance	Perte autre qu'en capital \$	Perte en capital \$
Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD		-	225 634
Fonds collectif d'obligations GPPMD		-	449 081
Fonds collectif de dividendes GPPMD		-	163 729
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD		-	152 102
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD		-	-
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD		-	-
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD		-	23 228
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD		-	-
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD		-	239 639
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD		-	-
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD		-	190
Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD		-	5 603

RETENUES D'IMPÔT

Les Fonds sont actuellement assujéti à des retenues d'impôt exigées par certains pays sur le revenu de placement et, dans certains cas, les gains en capital. Ce revenu et ces gains sont comptabilisés sous forme brute et les retenues qui s'y appliquent sont constatées comme des charges distinctes dans les états du résultat global.

Notes annexes

Exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022

11. Paiements indirects

Le terme « paiements indirects » désigne la partie des commissions de courtage versées à certains courtiers qui est consacrée à des services de recherche, d'analyse statistique ou de soutien aux décisions de placement. Ces services aident le gestionnaire et ses sous-conseillers en placement à prendre des décisions éclairées pour les Fonds. Les paiements indirects vérifiables versés relativement aux opérations sur les titres en portefeuille pour les exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022 sont présentés ci-après (en milliers de dollars).

Fonds	2023 \$	2022 \$
Fonds collectif de dividendes GPPMD	89	156
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD	31	55
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	356	586
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	57	317
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD	107	77
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD	31	28
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	499	414



**Gestion
financière MD inc.**